

MARIAGE HOMOSEXUEL

# Les portes de l'enfer

Luc Caregari

**Les temps sont mouvementés pour la progression des droits LGBT, à chaque avancée correspond aussi une nouvelle levée de boucliers réactionnaire.**

Sur le front de l'avancée des droits LGBT, ça bouge fort. D'abord, les bonnes nouvelles : ce mardi, le Parlement d'Ecosse vient de voter une loi autorisant le mariage pour tous, complétant ainsi la législation que l'Angleterre et le Pays de Galles avaient votée quelques mois auparavant. Le même jour, le Parlement européen a adopté - à 394 voix pour, 176 contre et 72 abstentions - le « rapport Lunacek », une feuille de route européenne contre l'homo- et la transphobie, nommée d'après sa co-éditrice, la députée verte autrichienne Ulrike Lunacek. Un soulagement après l'enterrement du « rapport Estrela » pour une politique de l'avortement meilleure et plus cohérente.

Mais déjà dans le résultat de ce vote, les premiers bémols résonnent. Comme le site Mediapart l'a rapporté, de nombreux eurodéputés français membres du groupe PPE (conservateurs) ont fait une volte-face : alors qu'en décembre leurs partis nationaux respectifs (UMP et UDI en l'occurrence) avaient soutenu les grandes lignes de ce rapport, ils ont voté contre le « rapport Lunacek ». Et Mediapart explique aussi la raison de ce retour en arrière : la pression exercée par la « Manif pour tous » qui, une fois de plus, a inondé les rues parisiennes et européennes dimanche dernier. Certains illuminés sont même allés jusqu'à promettre « une guerre sans merci » aux eurodéputés récalcitrants sur Twitter. Un deuxième succès de suite des ultra-réactionnaires et de l'extrême droite française qui a déjà fait reculer le gouvernement français sur la loi sur la famille.

Et au Luxembourg ? L'agenda pour avancer vers le mariage homosexuel est connu, la loi devrait être votée avant l'été et les premières unions civiles célébrées à l'automne. Et jusqu'ici ni la contestation, ni la discussion autour de ce qui est une évidence ne se sont manifestées. Seul le député ADR Fernand Kartheiser, comme il l'avait déjà fait lors de la mobilisation contre la loi sur l'avortement, a tenté d'importer des voix contestataires de l'étranger. C'est de France que vient l'organisation des « Veilleurs », bien connue depuis les

« Manifs pour tous » de l'année dernière et qui voulait organiser un rassemblement au parc de la « Kinnekswiss » dimanche dernier. Juste que la petite manifestation n'a pas été autorisée par la Ville de Luxembourg. Et pour cause : qui veut cacher une manifestation politique sous le label d'une fête privée, ne peut s'attendre qu'à un refus de la part des autorités. D'autant plus que tout un chacun sait que les manifestations politiques dans la capitale ont lieu soit place Clairefontaine, soit devant le Parlement, mais pas dans le parc. Donc, crier à la censure, comme Kartheiser l'a fait en posant une question parlementaire urgente - dont l'urgence n'a pas été retenue - au ministre de l'Intérieur Dan Kersch, sur « les entraves (...) à la liberté d'expression » est douteux. De deux choses l'une : ou Kartheiser est décidément naïf, ou il savait que le « Rassemblement des familles » ne serait pas autorisé - dans ce cas, il aurait tenté un coup monté pour s'attirer l'attention en jouant la victime.

**Non, en adoptant le mariage homosexuel, on n'ouvre pas les portes de l'enfer, mais on suit une évolution logique vers une égalité des droits pour tous.**

Se dire victime d'un « lobby gay », exposé à un « agenda LGBT », est un des arguments conspirationnistes préférés de ceux qui ne veulent pas voir que non, en adoptant le mariage homosexuel, on n'ouvre pas les portes de l'enfer, mais on suit une évolution logique vers une égalité des droits pour tous. Une évolution qui chez nous a pris forme dès 1996, avec le premier projet de loi allant dans cette direction, déposé à l'époque par les Verts. Depuis, beaucoup de choses ont changé, et l'évolution vers une égalité des droits est en train d'adapter les lois à la réalité du terrain. Et au lieu de prendre le mauvais exemple français, le Luxembourg ferait mieux de se tourner vers ses voisins belges, qui ont légalisé le mariage homosexuel le premier janvier 2000, et où, comme l'a formulé l'acteur Benoît Poelvoorde devant des journalistes parisiens, « on s'enfile comme des rois ».



## NEWS

Cargolux goes China: Wie Kolumbus **S. 3**  
Jean-Claude Wolff: Alte Schule, junger Geist **S. 4**  
Sotchi: Une descente glissante pour les droits humains **p. 5**

## REGARDS

Erziehung: Sisyphusarbeit **S. 6**  
José Bové: „J'aime bien prendre mon pied!“ **p. 9**  
Politique européenne:  
Vent debout contre les lobbys **p. 11**  
Dettes, justice, politique: Briser les chaînes **p. 12**  
Festival de la bande dessinée:  
Des bulles explosives **p. 14**  
Jean-Paul Maes:  
„Wir leben in vielen Scheinwahrheiten“ **S. 15**  
Literarische Installationen:  
Ein Riese, viele Fragmente **S. 16**  
Libye: En eaux troubles **p. 18**